

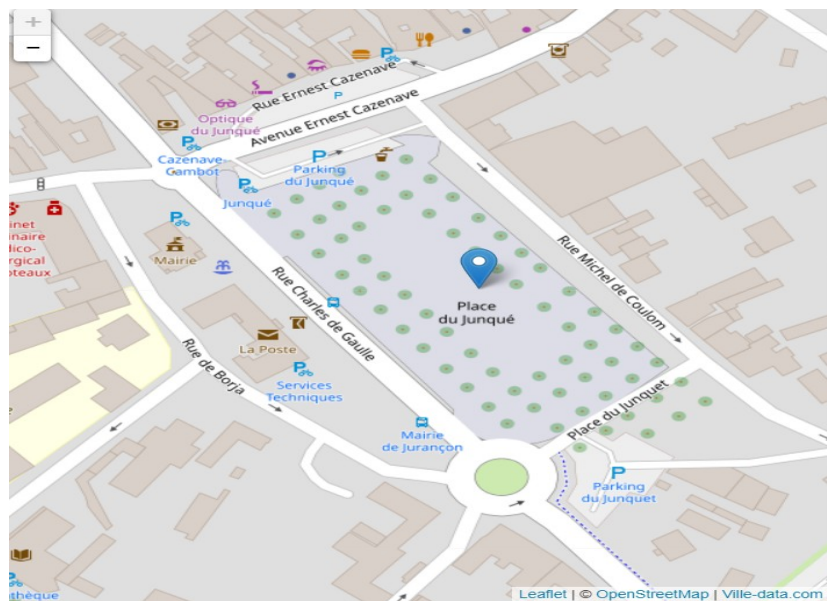
Déroulement de la journée

7 H 00 :
Installation des exposants

9 H 00 :
Ouverture du vide-greniers au public

12 H 00 :
Repas proposé

17 H 00 :
Clôture du vide-greniers
(chaque emplacement sera rendu propre et sans encombrants)
Vente de crêpe de sandwiches ,bonbons.....



DIMANCHE 07 JUIN 2026

L'Espace Jeunes Rive Gauche

Dans le cadre d'une opération
d'autofinancement, afin d'aider au
financement des futurs séjours

ORGANISE UN VIDE GRENIER

Place du Junqué
Jurançon



Tarif mètre linéaire sans table : 5€

**RESTAURATION SUR PLACE
INSCRIPTION PAR MAIL**

Mail : espacejeunes@leolagrange-pau.fr

ville de
Jurançon
C.C.A.S.

CONTACT :

06-46-91-91-61

RÈGLEMENT POUR LES EXPOSANTS

I

Le vide-greniers est ouvert à tous, de 8H 00 à 17H 00.

Les exposants sont autorisés à vendre leurs biens et objets personnels.

Il est rappelé que la loi interdit les actes de commerce, c'est-à-dire la vente de marchandises achetées dans le but de les revendre.

Les prix de tous les articles proposés sur le stand sont tenus à un affichage clair.

II

Chaque objet à la vente doit être répertorié en cas de contrôle des organisateurs et des autorités compétentes (inventaire à garder sur le stand).

III

Le titulaire de chaque stand doit être muni en permanence d'une **pièce d'identité à son nom**, qu'il doit être en mesure de présenter lors de toute réquisition.

Tout enfant mineur doit être accompagné d'un adulte.

IV

Les tables de plus d'un mètre se verront facturer 1 mètre supplémentaire

Il est interdit de présenter des articles dans les allées de circulation.

V

Toute inscription ne sera validée qu'après le versement de la participation financière et l'acceptation du présent règlement.

Aucun remboursement ne sera fait le jour J et après sauf :

- Pour raison médicale sur justificatif,
- En cas d'annulation de l'évènement par les organisateurs.

VI

Pour chaque exposant, un fonds de caisse est demandé.

La buvette ne fournira pas de monnaie durant la journée.

VII

Tout exposant doit laisser son emplacement propre.

La marchandise invendue doit être reprise par son propriétaire.

(ne pas la laisser dans les poubelles, ni sur le terrain).

VIII

Par mesure de sécurité, nous demandons à tous les participants d'être vigilants et de **signaler aux organisateurs tout comportement ou objet suspect.**

Bulletin d'inscription

(à retourner avec le règlement et une photocopie de votre pièce d'identité)

Je souhaite réserver : m 5€€

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel :

N° de pièce d'identité :

Type de pièce d'identité :

Date de délivrance..... Délivrée par.....

Paiement par chèque libellé à l'ordre de « Maison Pour Tous Léo Lagrange »

N° de chèque :

Banque :

Raison social:.....

Je soussigné(e),atteste sur l'honneur ne pas participer à deux autres vide-greniers au cours de l'année civile et certifie ne pas être un professionnel de la brocante et agir pour mon compte personnel. Je m'engage aussi à respecter les mesures de sécurité imposées par les organisateurs.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement ci-contre.

En cas de pluie, le vide-greniers sera annulé.

Les organisateurs se réservent le droit de prendre la décision 48 heures avant en fonction du temps annoncé le dimanche. Merci pour votre compréhension.

Mention « lu et approuvé »

Signature

Inscription à renvoyer avant le mercredi 3 juin 2026

espacejeunes@leolagrange-pau.fr